

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2015-2016

Rappel :

Vous devez faire une demande d'admission :

- si vous n'avez jamais été inscrit à Paris 8
- si vous êtes déjà inscrit à Paris 8 en L3, en M1 ou en M2 et que vous souhaitez poursuivre en M1, en M2 ou en doctorat
- si vous souhaitez changer de cursus, que vous soyez déjà inscrit ou non à Paris 8
- si vous souhaitez vous inscrire en tant qu'auditeur libre, préparer le C2I ou suivre un programme d'échange international

Vous pouvez procéder à votre inscription administrative :

- si vous avez été admis après avoir déposé une demande d'admission
- si vous êtes déjà inscrit à Paris 8 en L1 ou en L2 et que vous souhaitez poursuivre en L2 ou en L3 dans la même discipline
- si vous êtes déjà inscrit à Paris 8 et que vous redoublez

Calendriers des inscriptions administratives 2015-2016

Licence

- Inscription administrative en ligne : du 8 au 30 juillet 2015 et du 26 août au 15 octobre 2015
- Inscription administrative en présentiel : du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 septembre au 30 septembre 2015

Master

- Inscription administrative en ligne : du 8 au 30 juillet 2015 et du 26 août au 15 octobre 2015
- Inscription administrative en présentiel : du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 septembre au 15 octobre 2015

IUT

- Inscription administrative en ligne : du 8 au 30 juillet 2015 et du 26 août au 30 octobre 2015
- Inscription administrative en présentiel : du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 septembre au 30 octobre 2015

Doctorat

- Inscription administrative en ligne et en présentiel : du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 septembre au 30 octobre 2015

Enseignement à distance

- Inscription administrative en ligne : du 8 au 24 juillet 2015 et du 3 septembre au 30 octobre 2015